



**capital markets  
and technology  
association.**

Tokenized Debt

**Directives concernant  
l'utilisation des  
marques de garantie**

2025

# Marques de garantie

## CMTA Tokenized Debt

### pour instruments de dette tokenisés

Pour atteindre un niveau d'assurance élevé pour les instruments financiers et titres (autres que des titres de participation) émis sous la forme de droits-valeurs inscrits, la Capital Markets and Technology Association ("CMTA") a créé les marques de garantie "CMTA Tokenized Debt" et "CMTA Tokenized Debt (Program)".

Ces directives définissent les modalités d'utilisation par les entreprises autorisées de ces marques et du code d'identification rapide (QR Code) qui y est associé.

Les entreprises qui utilisent une des marques de garantie doivent avoir tokenisé des instruments financiers conformément au Standard de la CMTA pour la tokenisation d'instruments de dette par la technologie des registres distribués et se conformer au Règlement de la marque de garantie de la CMTA.

La marque de garantie ne peut être utilisée que par des entreprises qui y ont été autorisées par la CMTA. La CMTA assure le respect du Règlement de la marque de garantie.

Les marques de garantie CMTA Tokenized Debt et CMTA Tokenized Debt (Program) ont été déposées auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle.

CMTA Tokenized Debt et CMTA Tokenized Debt (Program) sont des marques de garantie dont les modalités d'utilisation sont définies par ces directives.

# Utilisation des marques de garantie CMTA Tokenized Debt

La CMTA remet le logo et le QR Code appropriés aux entreprises autorisées.

Le logo et le QR Code ne doivent pas être modifiés. La CMTA se réserve le droit de remplacer le logo et le QR Code en tout temps.

**Les entreprises que la CMTA a autorisé à utiliser une des marques de garantie sont autorisées à utiliser le logo correspondant reproduit sur les pages 4 et 5 dans le respect de ces directives.**

Les règles concernant la présentation graphique du logo doivent être respectées dans tout document destiné à l'usage public, en

## QR code de vérification

Pour permettre au public de s'assurer que l'utilisation de la marque de garantie est autorisée, la CMTA fournit un QR Code qui doit être utilisé avec le logo.

Le QR Code est lisible par les principaux lecteurs. Il dirige les personnes qui le consultent vers une version en ligne du registre des utilisateurs autorisés des marques de garantie de la CMTA, qui inclut la raison sociale de la société concernée, l'objet de l'autorisation et la durée de validité de l'autorisation.





# cmta.

Structure de la marque.

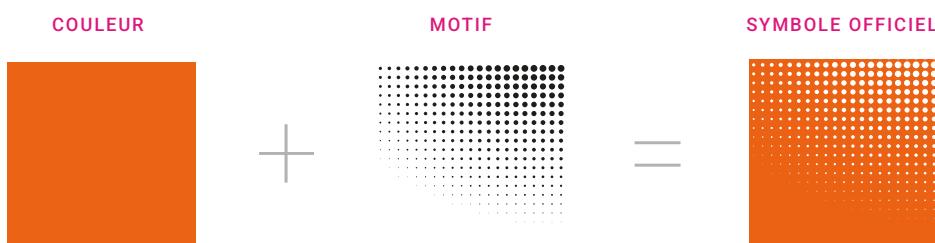


## Identification visuelle par le symbole

Chaque marque de CMTA se distingue par une couleur et un motif spécifiques.

**Pour la marque CMTA Tokenized Debt, la combinaison pertinente est décrite ci-dessous. Davantage d'informations sur les caractéristiques visuelles et les utilisations autorisées sont mentionnées dans les pages suivantes.**

La couleur et le motif ne doivent pas être modifiés ou échangés.



# cmta.

Proportions.



# cmta.

Espaces vides.



## ORANGE CMTA

Pantone®  
Orange 021 C

CMYK  
0 72 97 0

RGB  
243 107 37

HEX  
#F36B25

## NOIR

Pantone®  
Black C

CMYK  
0 0 0 100

RGB  
0 0 0

HEX  
#000000

## BLANC

CMYK  
0 0 0 0

RGB  
255 255 255

HEX  
#ffffff

# cmta.

Variations selon l'arrière-plan.



FONCÉ



CLAIR



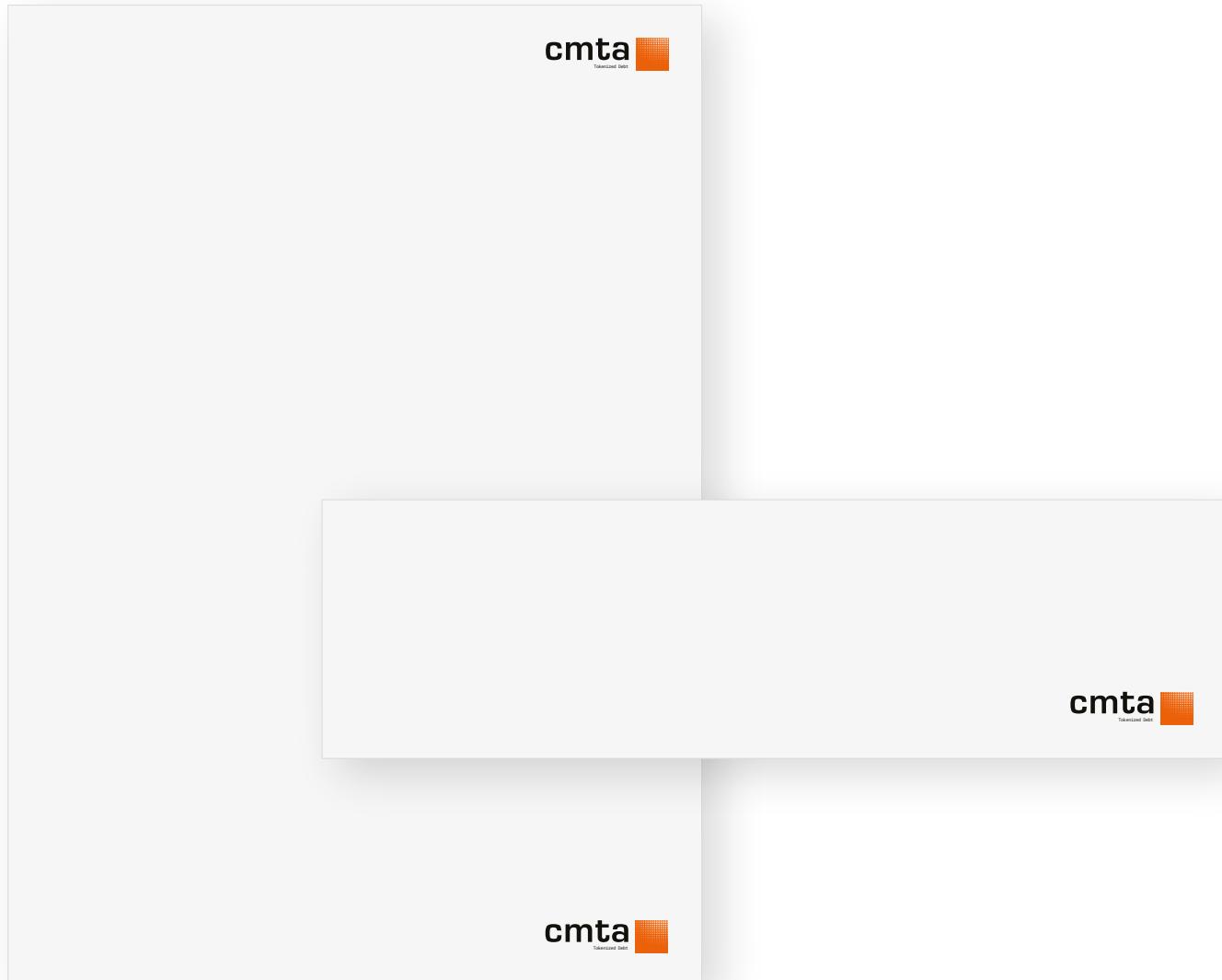
COLORÉ

# cmta.

Taille minimale.



Taille minimale (support digital) = 50 px  
Taille minimale (support imprimé) = 20 mm



Nous recommandons de positionner la marque CMTA Tokenized Debt en bas à droite ou en haut à droite du document concerné.

Si cela n'est pas possible, l'espace vide requis doit néanmoins être respecté.



La modification de la structure, de la couleur, des proportions,  
des éléments ou de la direction de la marque ne sont pas autorisés.



La modification de la structure, couleur, des proportions, des éléments ou de la direction de la marque ne sont pas autorisés.

La lisibilité ainsi que les proportions, couleur et position du code QR doivent également être préservées.

## Besoin d'aide ou suggestions?

### Contactez-nous

Capital Markets  
& Technology  
Association

Route de Chêne 30  
CH-1208 Genève  
Suisse

+41 22 318 73 13  
[admin@cmta.ch](mailto:admin@cmta.ch)

[cmta.ch](http://cmta.ch)